



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
28 juin 2007
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2007

10-14 septembre 2007, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

Prolongations de programmes de pays

Note de l'Administrateur

Résumé

La présente note fournit des renseignements sur la première prolongation d'un an du programme mondial du PNUD, la première prolongation d'un an du programme du Venezuela et la deuxième prolongation d'un an du programme d'Haïti.

Conformément aux procédures en vigueur, l'Administrateur approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays, des programmes régionaux ou du programme mondial. Les demandes concernant la deuxième ou la troisième prolongation, ainsi que la prolongation initiale de deux ans, doivent être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de la première prolongation du programme mondial et du programme du Venezuela pour une période d'un an, allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, comme indiqué au tableau 1.

Il souhaitera peut-être approuver la deuxième prolongation d'un an du programme d'Haïti, allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, comme indiqué au tableau 2.



Tableau 1
Prolongations de programmes approuvées par l'Administrateur depuis juin 2007

Programme	Période initiale du cadre de coopération	Période couverte par la prolongation déjà accordée	Période couverte par la prolongation proposée	Prolongation		Raison d'être et explications		
				Deuxième prolongation d'un an	Prolongation de deux ans	Harmonisation au niveau de l'ONU	Évolution de la situation politique dans le pays	Autre
Mondial	2005-2007	–	2008	–	–	Accorder suffisamment de temps aux groupes de praticiens pour l'élaboration d'un nouveau programme mondial conforme au plan stratégique que le PNUD est en train de mettre au point pour la période 2008-2011.		
Venezuela	2003-2007	–	2008	–	–	Aligner le cycle de programmation de l'ONU sur les priorités nationales et compléter, en 2008, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour la période 2008-2013		

Tableau 2
Prolongations de programmes pour lesquelles l'approbation du Conseil d'administration est sollicitée

Programme	Période initiale du cadre de coopération	Période couverte par la prolongation déjà accordée	Période couverte par la prolongation proposée	Prolongation		Raison d'être et explications		
				Deuxième prolongation d'un an	Prolongation de deux ans	Harmonisation au niveau de l'ONU	Évolution de la situation politique dans le pays	Autre
Haïti	2002-2006	2007	–	2008	–	Aligner le cycle de programmation de l'ONU sur les priorités nationales. Le nouveau cycle de programmation harmonisé portera sur la période 2009-2011.		